



INFORMATIONS DE LA PRÉSIDENTE

La présidente ouvre le CA en souhaitant à l'ensemble des conseiller·ères des vœux de bonne année et de réussite dans leurs différents projets.

Elle rappelle ensuite que l'**évaluation Hcéres** est en cours de finalisation pour la recherche et pour les formations (mais les rapports n'ont pas encore été tous reçus). L'établissement sera auditionné en avril prochain.

L'actualité de l'établissement est marquée par la **phase de préparation de la prochaine offre de formation** avec l'envoi des notes de cadrage sur l'architecture générale, les maquettes et les moyens à tous les départements, UFR, écoles et instituts. La présentation de la démarche a été faite en conférence de la formation le 13 janvier 2026.

L'UT2J a enclenché l'**élaboration du plan de Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT)**. Ce plan est positionné dans les objectifs du schéma DDRSE de l'établissement. Un comité de pilotage a été mis en place, coordonné par la VP RH et QVT et des groupes de travail seront prochainement constitués pour contribuer à l'élaboration du plan. Pour lancer la démarche, une enquête va être diffusée en vue d'établir un état des lieux. Le plan d'action sera ensuite présenté en CSA et en CA.

MÉTHODOLOGIE POUR L'ÉLABORATION DU PLAN DE SÉCURISATION FINANCIÈRE

Étant donné la nécessité que notre établissement retrouve au plus vite un nouvel équilibre financier, la présidente a présenté aux élu·es du CA une **méthode collective pour l'élaboration d'un plan de sécurisation**, lequel comprendrait deux volets : l'élaboration de mesures d'urgence pour l'année 2026, avec une mise en œuvre au plus tard au second semestre, et l'élaboration de mesures pluriannuelles (2026-2027 et 2027-2028), avec mise en œuvre à partir de la rentrée de septembre 2026.

La démarche proposée pour construire la projection pluriannuelle comporte **quatre grandes étapes** :

- un état des lieux partagé relatif à la situation humaine et financière de notre université ;
- la définition de cibles de soutenabilité humaine (quel niveau d'activité en formation, recherche et administration, quelles évolutions et transformations, quelles opportunités ?...) et de soutenabilité financière (quelles évolutions sur quelle temporalité, quel niveau attendu pour les indicateurs du décret financier ?...) en formalisant plusieurs scénarios possibles ;
- la définition de la trajectoire entre la situation actuelle et la cible, consignée dans un plan d'action ;
- la présentation et validation par les instances du plan pluriannuel de soutenabilité de nos activités.

Il est proposé de créer un **groupe de travail** pour élaborer ce plan, selon la composition suivante : l'ensemble des membres élus du CA + 1 représentant·e de chacune des 5 organisations syndicales du CSA + les 3 VP statutaires, la VP Moyens et prospective, la VP RH et QVT + le DGS, la DGSA Finances, la DGSA RH, le DGSA pilotage. Les directeurs et directrices de composantes seront informé·es et consulté·es, pour leur part, lors des réunions régulières qui se tiennent les lundis matins. Le groupe de travail se réunira 4 fois au cours des mois de janvier et de février, puis deux autres fois après le CA du 10 mars (lors duquel devrait être voté le compte financier 2025). Le plan de sécurisation devra être soumis au CA du 16 juin, pour validation.

Il s'ensuit une longue discussion des élu·es du CA sur la méthodologie proposée, la démarche et les objectifs envisagés avec, toujours, une inquiétude sur notre trajectoire et les impacts que la situation financière aura sur nos activités de recherche et de formation. Comme le Budget Initial a déjà beaucoup impacté le domaine du Fonctionnement et celui des Investissements, il semble d'ores et déjà clair que les évolutions possibles devront porter sur la partie Masse salariale de nos dépenses.

Les élu·es *Ensemble pour l'université* du CA adhèrent à la méthodologie proposée et s'engagent à participer au groupe de travail.

ÉTAT D'AVANCEMENT DU PROJET DE GRAND ÉTABLISSEMENT (GE) « UNIVERSITÉ DE TOULOUSE »

L'objectif de l'actuelle Université de Toulouse (EPE) est de devenir un **Grand Établissement pluridisciplinaire de recherche et de formation de rang mondial, visible et reconnu aux niveaux national et international, avec une signature affirmée**. Cet objectif est soutenu et encouragé par l'État.

Pour préparer ce passage en Grand Établissement, les membres actuels de l'UT (incluant donc ses associés et partenaires, dont l'UT2J et la Comue) ont entamé une **démarche collective afin de définir ce prochain format**. Des groupes de travail ont été constitués par grands domaines d'activité. Dans un premier temps, ces GT ont rassemblé uniquement les acteurs de la Comue et de l'UT afin de **favoriser l'interconnaissance entre les équipes professionnelles et de réaliser un état des lieux sur chacun des domaines**. Dans une deuxième phase, les associés et les partenaires ont été intégrés à la démarche afin de définir les grandes orientations politiques pour leurs domaines et de fixer le projet collectif de long terme. Une troisième phase vise à préfigurer les schémas organisationnels pour le fonctionnement du GE (intégrant associés et partenaires). Ce travail sera suivi de plusieurs étapes afin de fixer le système de gouvernance de site, le modèle économique et les nouveaux statuts. Notre université a été présente dans plusieurs GT à partir de la deuxième étape. Dans chaque GT, il y a un-e représentant-e des associés et des partenaires, ainsi que plusieurs expert-es.

Le calendrier initialement fixé par la DGESIP concernant la transformation de l'EPE en GE est le suivant :

- Demande de sortie du régime expérimental au plus tard le 1er septembre 2027
- Évaluation par le Hcéres : délai de 6 mois à compter de la demande de sortie
- Remise du rapport du Hcéres : au plus tard au printemps 2028
- Levée des réserves ou mise en œuvre des recommandations du rapport : au plus tard 1^{er} juillet 2028
- Demande de pérennisation des statuts sous forme de GE à la DGESIP : au plus tard le 1^{er} septembre 2028
- Consultation du CNESER : séance du mois de septembre 2028
- Publication du décret : avant le 12 décembre 2028

La disparition de la Comue a été fixée au 1er janvier 2028 par un vote du Directoire élargi de la Comue (19/12/2025) et sera soumise au vote des CA de la Comue et de l'UT très prochainement.

Une **mission d'accompagnement de la DGESIP** a été dépêchée sur le site toulousain auprès de la rectrice de région et de la rectrice ESRI. Sa mission est d'accompagner la transformation en GE, notamment en encourageant l'élargissement du périmètre des établissements composantes.

La présidente s'inquiète de la place qu'occupera l'UT2J dans ce GE, en tant qu'établissement associé, une fois que le périmètre des établissements composantes sera stabilisé.

L'organisation collective de la Recherche et l'organisation collective de la Formation sont à des stades très différents au sein de l'UT.

Pour la Recherche, travaillée depuis de longues années au niveau du site, de nombreux dispositifs ont déjà été adoptés sans grandes difficultés : structuration en six pôles de recherche de site ; charte de signature scientifique unique de site ; co-accréditation de site du doctorat avec des instances dédiées et service intégré à l'UT (l'École des Docteurs). La possibilité de créer des instituts de recherche de site est en cours d'instruction mais n'est pas encore stabilisée.

Mais il existe un **différentiel important entre ce projet au niveau de l'organisation collective de la Recherche et le projet Formation au sein du futur GE**. La présidente pense qu'il est important, à présent, de structurer le grand domaine de la Formation car il existe, selon elle, un **risque de déséquilibre Formation/Recherche dans le futur GE**. Elle préconise la définition d'une politique de formation globale du futur GE, à la faveur de la prochaine accréditation quinquennale et que la toute nouvelle Conférence des formations de l'UT (regroupant les différents VP CFVU du site) soit mandatée pour élaborer une projection collective. **La création de « pôles de formation » est en discussion**, mais c'est un sujet qui avance lentement. Il est à noter que les IUT, très structurés au niveau national et régional, ont émis le souhait d'avoir une place dans ce Grand Établissement.

Une longue discussion entre les élu.es du CA s'ensuit sur le futur du site toulousain et la place de l'UT2J au sein de ce site. **Les membres du CA seront régulièrement informé-es de l'évolution de la démarche au niveau du site et de la place qu'occupe l'UT2J dans les différentes instances de débat et décisionnaires.**

VIE INSTITUTIONNELLE

Le calendrier de renouvellement des instances centrales de l'Université a été établi par le pôle des Affaires institutionnelles :

- Publication des listes électorales au plus tard le 7 décembre 2026
- Dépôt des candidatures du 11 au 20 janvier 2027
- Publication des candidatures le 22 janvier 2027
- Élections les mardi 2 février (personnels uniquement) et mercredi 3 février 2027
- Proclamation des résultats le jeudi 4 février 2027

Le comité électoral consultatif se réunira le 13 mars 2026 pour fixer les modalités pratiques de vote.

Modification des statuts de l'ISCID

Les statuts des composantes de l'UT2J avaient fait l'objet d'une révision au cours de la période 2019-2021. Un nouveau chantier de modification des statuts des composantes a commencé en septembre 2025 (il devrait s'achever en mars 2026). Cela garantit la sécurité juridique de l'établissement et permet d'organiser des évolutions organisationnelles des composantes.

L'ISCID a souhaité revoir la composition de son conseil. Les changements sont les suivants : pour les usager·ères, passer de 3 titulaires + 3 suppléant·es à 2 titulaires + 2 suppléant·es (en raison des difficultés à composer des listes) ; pour les personnalités extérieures nommément désignées, passer de 3 à 1 représentation (en raison de la très faible participation des personnalités extérieures).

Ces modifications ont été validées par le conseil de l'ISCID et adoptées par le CA : 19 pour, 6 contre et 5 abstentions.

PATRIMOINE

Le responsable de la DPIGC présente un avenant à la **convention de partenariat entre l'UT2J et la société MIRALIS**. Cet avenant vise à régulariser les travaux réalisés en 2025 et acter le solde de la provision annuelle pour dégradations (provision qui s'élève à environ 20 000 euros annuels, le solde 2025 est à 106,55 euros).

Cet avenant est adopté avec 24 votes pour, 4 abstentions et 2 NPPV.

CONVENTIONS

Le CA a adopté à l'unanimité une **convention de reversement de crédits** (salaire d'un doctorant) à l'UT2J par l'École Nationale supérieure d'architecture de Toulouse et une convention **de mise à disposition d'un personnel entre l'UT2J** et le Groupement d'Intérêt Public (GIP) France Université Numérique (FUN) (mise à disposition à plein temps pour occuper la fonction de Directeur du GIP FUN) avec reversement de la masse salariale afférente à l'UT2J.